

VACANCES !



[MédiaChartres](#) vous donne rendez-vous, le lundi 2 Mars.

La rédaction

SECOURS



Pour [MédiaChartres](#), comme pour beaucoup, la ville de Chartres

très

encadré)

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/animer-les-territoires/gestion-des-biens-de-la-collectivite/le-cadre-general-et-legal/les-conditions-juridiques-de-loccupation-du-domaine-public-des-personnes-publiques>

A savoir : Quelle est la sanction pour l'occupation du domaine public sans autorisation ? Une amende pour contravention de voirie routière (**jusqu'à 1 500 €**, **article R116-2 du code la voirie routière**) ou de grande voirie !




*** Le non respect des règles de basse, pourrait avoir de graves répercussions, en cas d'incendie (...)** L'accès des véhicules de secours étant impossible !



les responsabilités dépendent du maire/de la police/du Préfet/Urssaf/inspection du travail... (CQFD)

Les contrôles sont inexistants ! *qui peuvent pourtant être révélateurs*

<https://www.leparisien.fr/faits-divers/fraude-dans-le-batiment-le-reseau-de-patrons-voyous-aurait-blanchi-360-millions-deuros-08-02-2026-YIQ6ZTNX3BFURJZNIT6C7ET6ZQ.php>



Maire

Garantir l'accessibilité des engins de secours

Le maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police définis aux articles L2212-1 et 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, doit garantir l'accessibilité des engins de secours.

La prise en compte des réglementations applicables et des préconisations émises par le **SDMIS** pour permettre en permanence le déploiement des engins d'incendie et de secours aux bâtiments doit être particulièrement contrôlée lors :

- De l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou lors de sa révision ;
- De la délivrance des documents d'urbanisme (PC, PA, CU ...)
- De la mise en place d'arrêtés(s) réglementant la circulation et le stationnement de véhicules.

Pour une petite révision :

https://www.sdmis.fr/wp-content/uploads/2023/11/Guide_accessibilite-secours_2023-11.pdf

Quelques exemples du centre ville (en photos) :





INFORMATIONS TRAVAUX



Adèle Sirey | 025420297

MédiaChartres, espère que ce bref rappel va contribuer à une prise de conscience et à une vigilance accrue (?)

Moujib Kada

HAÏ !



Une annonce, qui n'est pas passée... inaperçue.

**ZONE
BLEUE**



Contre les véhicules « ventouses » : (une solution ?)



» **Hôpitaux publics : la gratuité des parkings votée à l'Assemblée nationale, ce qui pourrait bientôt changer** ». Une proposition de loi transpartisane, portée par un député, a été adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale. Le texte doit encore aller au Sénat.

https://actu.fr/politique/hopitaux-publics-la-gratuite-des-parkings-votee-a-l-assemblee-nationale-ce-qui-pourrait-bientot-changer_63765823.html

Cela ne réglera pas les **éternelles tensions hospitalières** et les **sangsues du stationnement**, mais cela va dans le bon sens. Des personnels en flux tendus par manque de remplaçants, des équipes aux bords du burn-out, des risques pour les soignants et les patients. Et pourtant, la direction recherche activement des solutions :

<https://ch-chartres.nous-recrutons.fr/nos-offres-demploi/>

Un projet (privé) pour Chartres :



Et **aussi**
: <https://www.maisonsmedicale.com/maisons-medicale/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/>

Il devient presque impossible de se soigner en France, qui rejoint, à ce stade, le niveau des pays en voie de développement (CQFD).

Et pourtant, taxes/impôts/charges, etc, n'ont jamais été aussi élevés, des interrogations (légitimes) sur la part attribuée à la santé ?

Nouveau bâtiment pour la réanimation et les urgences pédiatriques à l'hôpital de Chartres : la première pierre a été posée

La première pierre symbolique du nouveau bâtiment de réanimation et des urgences pédiatriques a été posée, jeudi 6 novembre, à l'hôpital de Chartres. Le chantier doit être livré fin 2026, si tout se passe comme prévu.

Les investissements se concentrent sur le développement des espaces, reste à comprendre... qui sera présent pour s'occuper des nouvelles structures ?



La saturation atteint son paroxysme, les grèves s'enchaînent (depuis des années), tous les signaux sont au rouge, le ras-le-bol, fait place au lâcher-prise, au désespoir et aux démissions.

**VIDEO
DE LA
SEMAINE**

<https://www.bing.com/videos/search?q=gr%C3%A8ve+hopital+de+chartres&view=detail&mid=EDC9BCAC96A5E59E02DEEDC9BCAC96A5E59E02DE&ru=%2fsearch%3fpc%3dMOZI%26q%3dgr%25C3%25A8ve%2bhospital%2bde%2bchartres%26FIG%3d1C84E1F0CA5E4529A8F60DB691E5D83F%26first%3d51%26FORM%3dPORE&mmscn=vwrc&FORM=WRVORC>

Un **effondrement** **national**
: https://actu.fr/hauts-de-france/creil_60175/des-urgences-tou

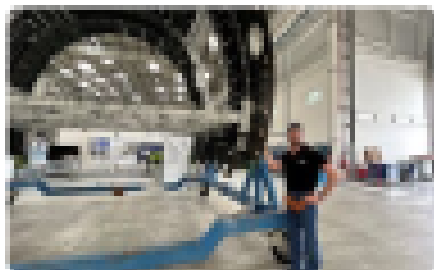
[jours-a-bout-dans-cet-hopital-de-l-oise-les-patients-stagnent-dans-les-couloirs_63755664.html](https://www.lesechos.fr/economie-france/social/quand-la-qualite-des-soins-des-hopitaux-et-des-cliniques-est-jugee-insuffisante-2213862)

<https://www.lesechos.fr/economie-france/social/quand-la-qualite-des-soins-des-hopitaux-et-des-cliniques-est-jugee-insuffisante-2213862>

<https://www.facebook.com/reel/758784090570453>

Un changement de grande envergure ne peut venir que d'une réelle volonté politique [...] il est cependant à craindre, que les priorités immédiates soient ailleurs. **EXEMPLES :**

Ces métiers qui recrutent en 2026



Jusqu'à 30 000 postes à pourvoir dans l'aéronautique 



La Ville de Paris propose 5 000 postes 



Des métiers manuels aux ingénieurs, l'industrie de la défense en quête de talents 

Rien pour conjurer l'état « catastrophique » du monde hospitalier, reste... les promesses !

Accès aux soins : Sébastien Lecornu promet un rendez-vous médical près de chez soi sous 48 heures

En visite à Carentan-les-Marais, le Premier ministre a fixé un cap : des soins à moins de 30 minutes et un rendez-vous médical garanti sous 48 heures pour tous les Français.



Vote du budget 2026 : (Extrait) Le premier ministre a aussi consenti à revenir en partie sur l'authentique cure d'austérité initialement promise : dans la santé, les coupes proposées de 9 milliards d'euros ont été divisées par trois après l'abandon de mesures visant à dérembourser les médicaments, les affections de longue durée (ALD), et à geler des prestations sociales. Ce qui a permis à l'exécutif de [faire voter](#) le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS).

Dans l'**URGENCE**, il faut contacter, votre médecin traitant où,



[MédiaChartres](#) soutien, le monde médical.

Alexandra Simoni

